

<https://evreux3.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article276>



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Eure
Circonscription Evreux 3

Le PPRE départemental

- B.E.P. - PPRE -



Besoins
éducatifs
particuliers

Publication date: mardi 24 septembre 2019

Copyright © Circonscription d'Evreux 3 - Tous droits réservés

Le programme personnalisé de réussite éducative, prévu à l'article L. 311-3-1, permet de coordonner les actions mises en œuvre lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle.

Il implique des pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées, d'une durée ajustable, suivant une progression accordée à celle de l'élève.

L'essentiel de ces actions est conduit au sein de la classe.

Vous trouverez en fichiers joints à cet articles les différents documents pour la mise en place des PPRE et PPRE passerelle.